

ACTION URGENTE

DÉTENTION AU SECRET DU PRÉSIDENT DÉCHU ET DE SES CONSEILLERS

Depuis le 3 juillet, le président déchu Mohamed Morsi et neuf de ses conseillers sont détenus par les autorités dans un lieu secret et ne peuvent pas entrer en contact avec leurs avocats, leurs médecins ni leurs familles. Leurs conditions de détention les privent, semble-t-il, de la protection de la loi et peuvent s'apparenter à une disparition forcée. Ils risquent de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Le 3 juillet, l'armée a annoncé le renversement de Mohamed Morsi après plusieurs jours de manifestations et de violences politiques. Le président déchu et son équipe ont été vus pour la dernière fois au club de la Garde républicaine, complexe militaire situé dans le quartier de Nasr City, au Caire. Depuis lors, on ignore ce qu'il est advenu d'eux et où ils se trouvent. Leurs familles n'ont reçu aucune information officielle indiquant le lieu et le fondement juridique de leur détention, ni qui les détient.

Le 26 juillet, un juge a ordonné le placement en détention de Mohamed Morsi pour 15 jours afin que des investigations soient menées sur sa collaboration présumée avec le Hamas dans des évasions qui ont eu lieu lors du soulèvement de 2011, selon l'agence de presse étatique MENA. Le parquet enquête sur des plaintes déposées contre Mohamed Morsi et des dirigeants des Frères musulmans pour incitation à la violence, espionnage et mise en faillite de l'économie. Le 16 juillet, un porte-parole de l'armée avait déclaré que Mohamed Morsi était détenu pour sa propre sécurité. La famille du président affirme en revanche qu'il a été « enlevé » par l'armée.

Au moment où nous rédigeons ce texte, le parquet n'a pas indiqué avoir inculpé d'autre membre de l'équipe de Mohamed Morsi d'une infraction pénale. Le 17 juillet, les médias égyptiens ont signalé qu'au moins deux membres de l'équipe de Mohamed Morsi avaient été libérés mais l'information était fautive. Toutes les personnes concernées sont encore en détention. Le 19 juillet, les familles de certains conseillers ont reçu des appels téléphoniques leur demandant de remettre des vêtements blancs pour ces hommes à un agent des forces de sécurité à l'Abdeen Palace, au Caire. En Égypte, les vêtements blancs sont généralement ceux des personnes placées en détention provisoire.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités égyptiennes à révéler immédiatement où se trouvent Mohamed Morsi et son équipe ;
- priez-les instamment de leur permettre sans délai d'entrer en contact avec leurs familles, leurs avocats et leurs médecins ;
- engagez-les à libérer Mohamed Morsi et ses conseillers, à moins qu'ils ne soient inculpés rapidement d'infractions pénales reconnues par la loi et jugés par des tribunaux civils dans le cadre de procédures totalement conformes aux normes internationales d'équité des procès ;
- demandez-leur de veiller à ce que toutes les personnes éventuellement inculpées et incarcérées soient détenues dans un lieu légal, et de protéger toutes les personnes privées de liberté contre la torture et les autres formes de mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 SEPTEMBRE 2013 À :

Président par intérim
Adly Mahmoud Mansour
Office of the President
Al Ittihadia Palace
Cairo, République arabe d'Égypte
Fax : +202 2 391 1441

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Défense
General Abdel Fattah al-Sisi
Ministry of Defence
Cairo, République arabe d'Égypte
Fax : +202 2 290 6004
+202 2 291 6227

Courriel : mmc@afmic.gov.eg
Formule d'appel : *Dear Field Marshal, / Monsieur le Ministre,*

Procureur général
Hesham Mohamed Zaki Barakat
Office of the Public Prosecutor
Supreme Court House, 1 "26 July" Road
Cairo, République arabe d'Égypte
Fax : +202 2 577 4716
+202 2 575 7165;

[N.B.: uniquement aux heures de bureau]
Formule d'appel : *Dear Counsellor, / Monsieur le Procureur général,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DÉTENTION AU SECRET DU PRÉSIDENT DÉCHU ET DE SES CONSEILLERS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les hommes détenus au secret sont le président déchu Mohamed Morsi, Ayman Ali, Ahmed Abdelaty, Assaad al Shikh, Khaled al Qazzaz, Essam al Haddad, Abdelmequid Mashali, Refaa al Tahtawy, Ayman al Hodhod et Ayman al Serafy.

Le 30 juin, des milliers d'Égyptiens sont descendus dans la rue pour demander la démission du président Morsi, ce qui a marqué le début d'une nouvelle vague de manifestations contre le régime. L'instigateur de ces protestations a été le mouvement Tamarud (« rébellion »), qui avait lancé une pétition appelant le président à démissionner et obtenu le soutien d'une coalition de dirigeants de l'opposition. Dans les quelques jours qui ont suivi, nombre de sympathisants du président sont descendus à leur tour dans la rue et ont organisé des contre-manifestations. Beaucoup de rassemblements ont tourné à l'affrontement entre les partisans du président et ses opposants.

Dans la nuit du 3 juillet, le ministre de la Défense Abdel Fattah al Sisi a annoncé que la Constitution avait été suspendue et que Mohamed Morsi n'était plus président. Il a indiqué qu'Adly Mansour, président de la Cour suprême constitutionnelle, était le nouveau président et qu'un gouvernement provisoire dirigerait le pays jusqu'à la tenue de nouvelles élections.

Quelques minutes après cette déclaration, les forces de sécurité ont effectué des descentes aux sièges des chaînes de télévision réputées soutenir Mohamed Morsi, ont arrêté les employés et fermé les locaux. Les jours suivants, elles ont rassemblé des centaines de partisans de Mohamed Morsi qu'elles accusaient d'avoir incité ou participé aux violences. Nombre de ces sympathisants appartenaient aux Frères musulmans, mouvement ayant des liens politiques étroits avec Mohamed Morsi.

Les forces de sécurité ont arrêté plus de 700 hommes rien qu'au Caire. Il s'agit notamment de dirigeants de premier plan des Frères musulmans et de leur branche politique, le Parti de la liberté et de la justice. Bien que les tribunaux aient ordonné la libération sous caution de 650 hommes, un nombre indéterminé de ces personnes sont encore en détention parce qu'elles ne disposent pas de l'argent nécessaire. Beaucoup de ces hommes avaient été arrêtés le 8 juillet : les forces de sécurité avaient dispersé une manifestation aux abords du club de la Garde républicaine, ce qui avait entraîné des violences ayant coûté la vie à au moins 51 partisans de Mohamed Morsi, un officier militaire et deux membres des forces de sécurité. Au moins neuf membres dirigeants des Frères musulmans et de leurs alliés ont aussi été arrêtés : Mohamed Mahdi Akef, ancien guide général des Frères musulmans, Khairat al Shater et Rashad Bayoumi, guides généraux adjoints, Saad al Katatni, responsable du Parti de la liberté et de la justice, et Abdelmonim Abdelmaqsud, avocat des Frères musulmans. Ils seraient actuellement détenus à la prison à sécurité maximale d'Alaqrab (« le scorpion »), au sud du Caire, à deux kilomètres environ du centre pénitentiaire de Tora.

Certains membres ou sympathisants des Frères musulmans ont peut-être incité ou participé à des violences. Cependant, Amnesty International craint que d'autres ne soient poursuivis uniquement parce qu'ils appartiennent à ce mouvement ou le soutiennent et parce qu'ils ont exercé pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression et de réunion. L'organisation a demandé aux autorités égyptiennes de libérer toutes les personnes détenues, à moins qu'elles ne les inculpent d'infractions pénales dûment reconnues par la loi et les jugent équitablement. Elle les a aussi exhortées à libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes qui sont privées de liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion.

Le 28 janvier 2011, plusieurs prisons ont été prises d'assaut par des inconnus qui ont fait sortir les détenus, parfois sous la contrainte. Par ailleurs, des prisonniers ont tenté de s'échapper lorsqu'ils ont eu connaissance du soulèvement et des évasions qui avaient eu lieu ailleurs. Les forces de sécurité ont répliqué au moyen d'armes à feu, faisant ainsi des centaines de morts et de blessés parmi les prisonniers. Pendant le soulèvement, les détenus manquaient d'eau et de nourriture et leurs autres besoins fondamentaux n'étaient pas couverts.

Noms : Mohamed Morsi, Ayman Ali, Ahmed Abdelaty, Assaad al Shikh, Khaled al Qazzaz, Essam al Haddad, Abdelmequid Mashali, Refaa al Tahtawy, Ayman al Hodhod et Ayman al Serafy
Hommes

AU 196/13, MDE 12/040/2013, 26 juillet 2013